

sortes de pertes qui leur coutent beaucoup de sang, les eust plus éloignés de la paix, que leur propre interest ne les eust obligé de la rechercher: & ils eussent moins esté incommodés de la mort d'un tres-grand nombre de leurs plus vaillans soldats, qu'ils ne le seront de la perte de toutes leurs provisions, qui les obligera de se retirer quarante lieuës plus avant dans le païs, & d'y porter avec eux l'effroi & la famine par tout. De sorte qu'on peut dire que c'est le Dieu de la paix qui est Autheur de cette merveille, & qui nous a fait vaincre d'une maniere qui est plus utile à la Foy & aux desseins de nostre grand Monarque, & qui n'a pas esté moins glorieuse à nos troupes; puisqu'il n'y falloit pas moins de sagesse & de conduite dans les Chefs, & qu'il y falloit beaucoup plus de courage & de constance dans les soldats. Aussi ces succez ont-ils répandu en ce païs une joye universelle qui sera encore plus grande par la fuite lorsque nous recueillerons les fruits de la victoire. Je vous prie de donner toujours pour cela vôtre benediction à nos travaux, & de nous attirer celle du Ciel par vos prieres.

Je suis,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres-humble & tres-obeïffant ferviteur
FRANÇOIS LE MERCIER de la
Compagnie de IESVS.

A Kebec le 12. de Novembre 1666.